



COMMUNIQUE DE PRESSE DU  
COLLEGE NATIONAL DES GENERALISTES ENSEIGNANTS  
&  
SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE GENERALE

A Paris, 26 Septembre 2024 ,

**UNE PROGRESSION INEDITE DU NOMBRE DES PRATICIENS AGREES  
MAITRES DE STAGE DES UNIVERSITES (PAMSU) EN 2024**

Chaque année, le Syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) et le Collège national des généralistes enseignants (CNGE) colligent les données visant à déterminer les effectifs de la filière universitaire de médecine générale.

En 2024, grâce au travail exemplaire des collèges locaux et des départements universitaires de médecine générale, **13 908 PAMSU** de médecine générale ont accueilli des étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.

Cela correspond à une **progression nette de 1 118 PAMSU** par rapport à l'année dernière alors que le nombre total de médecins généralistes installés est en diminution, et que l'attente d'une augmentation significative du nombre de PAMSU est particulièrement importante dans la perspective de la mise en place du DES de médecine générale en 4 ans. Dans ce contexte, le SNEMG et le CNGE tiennent à souligner les évolutions réglementaires relatives à la formation des maîtres de stage ainsi que la dynamique favorable qui semble se dessiner avec l'ANDPC.

Si les résultats de l'année 2024 sont indéniablement encourageants, les perspectives de recrutement des futurs PAMSU sont intimement liées aux arbitrages attendus pour le futur DES et au futur statut des PAMSU de docteurs juniors.

Nous ne pouvons que souhaiter que le nouveau gouvernement, après avoir souligné la préoccupation majeure des Français en nommant dans ses rangs une ministre de la santé et de l'accès aux soins, ait conscience de l'impérieuse nécessité de préciser, dans les meilleurs délais, les contours du nouveau DES en médecine générale.

**Collège National des Généralistes Enseignants -Collège académique**

155 rue de Charonne – 75011 PARIS

Tel. 01 75 00 16 59 / Email : [cngc@cngc.fr](mailto:cnge@cngc.fr) / Site : [cngc.fr](http://cngc.fr)